



A.S.P.A.G.
Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak



Compte-rendu de la réunion de CA du 10 février 2011

Sont présents: Didier HÉRISSON, Lauriane DUMAS , Denis LELAY ,Rémi VILLALBA , William RENAUT, BORIS RUELLE ,Alain TACLET,,. GUILLAUME DUBOIS,MAËLLE TACLET, CHARLES GOUDEAU, Lydia LEMMET

Sont absents : ANNY LAVANANT, Pierre JOUBERT, Lucie LALLIER, Frédéric JORDANA

Sont présents en tant qu'invités : Valérian AUGNACS

À 19h00 la séance est ouverte sous la présidence de Didier. Lydia se charge du secrétariat .

SPONSORING

Alain Taclet fait savoir qu'il va relancer les sponsors de l'année précédente. Lydia rappelle que le dossier de sponsoring pour 2011 a déjà été transmis à Alain et il ne manque plus qu'à finaliser le rapport d'activités avec insertion des logos des sponsors. Il est convenu qu'Alain enverra à Didier les différents logos des sponsors. Didier les insèrera dans le rapport d'activités avant de le transmettre à Alain.

EMBAUCHE D'UN NOUVEAU SALARIE

Didier fait savoir que suite au départ d'Antoine, et compte tenu de l'activité du club il est nécessaire de réfléchir à une éventuelle nouvelle embauche d'un salarié. Didier indique que Valérian sera en formation (Qualification haute Rivière / Qualification raft) du 11 avril au 19 mai. Suite à l'exposé de ces différents éléments une discussion a lieu entre les membres présents et il est décidé de lancer un certain nombre de démarches en vue d'un nouveau recrutement :

- Didier fera paraître une offre d'emploi sur les sites eauxvives.org et ffck.fr
- Valérian informera son ami Mickael du besoin du club
- William relancera les candidats ayant postulé sur la précédente offre d'emploi

Compte tenu du coût résultant de cette éventuelle embauche il apparaît nécessaire de connaître précisément quelle seront les rentrées d'argent dans les prochains mois. Boris indique que seul un calendrier prévisionnel des séances pourra permettre d'avoir un prévisionnel réaliste sur le plan financier. Il est convenu que Valérian fournira sous peu ce prévisionnel (séances et revenus) à Lauriane, afin que l'embauche du nouveau salarié se fasse en toute sérénité financière.

Dans l'attente de ce nouveau salarié, Manue Gigandet de la ligue de Canoë-kayak pourra être sollicitée pour aider Valérian dans l'encadrement des groupes. Didier prendra contact avec Laurent Claudot pour étudier cette possibilité. Lydia fait remarquer qu'un accord préalable de Manue lui semble indispensable.

MODE D'ACHEMINEMENT DES COMMANDES

Compte tenu des frais de transport des commandes d'une part et du besoin du club en conteneurs d'autre part, Valérien a fait une étude économique sur une solution consistant à acheter un conteneur en métropole et le ramener avec à l'intérieur notre propre commande en matériel. Le volume restant pouvant être « revendu » à d'autres associations pour leurs propres commandes.

L'investissement pour l'aspag serait de 8500 euros pour le conteneur rendu au club.

Valérien nous informe que le coût d'un conteneur en Guyane est de 1700 euros. Néanmoins les fournisseurs sont en rupture de stock pour une durée indéterminée.

Au vue de ces éléments une discussion s'engage entre les membres présents. Il en ressort que l'achat d'un conteneur en métropole n'apparaît pas comme une solution pertinente et que pour la prochaine commande il sera fait appel à un transporteur privé

COMMANDES A PASSER

Suite au précédent CA William a fait faire un devis pour une commande de matériel comprenant :

- 2 insubmersibles deux places
- 2 autovideurs adultes
- 1 canoë
- 4 jacksons star petit gabarit
- 1 KM1
- 15 pagaies doubles
- Gonfles
- Casques
- Bouchons de vidanges.

Valérien fait remarquer qu'il serait bon de rajouter 3 ou 4 autovideurs enfants ainsi qu'un KM2. Plusieurs membres présents souhaitent que le canoë soit à trois places et de la marque Oldtown

William informe les membres présents du montant total du devis de 8500 euros y compris l'octroi de mer. Valérien ayant fait un devis chez un autre fournisseur obtient un devis équivalent.

Valérien se propose pour trouver des acheteurs pour le matériel d'occasion mis en vente par le club.

Sur la base de ces informations une discussion s'engage entre les membres présents.

Lauriane, trésorière du club, indique qu'il est difficile d'estimer l'évolution de l'actif du club en l'absence du prévisionnel que doit établir Valérien.

Ainsi il est décidé de procéder comme suit et dans l'ordre chronologique :

- Valérien remettra à Lauriane le prévisionnel « activité/revenus »



A.S.P.A.G.

Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak

- Valérien et William demanderont à leur fournisseurs un nouveau devis sur la base de la commande ajustée
- Rémi s'occupe de faire faire des devis par différents transitaires
- Une nouvelle réunion aura lieu entre les membres du bureau élargi pour décider de la passation de la commande.

GESTION DES FEUILLES DE PAYES

Depuis quelques mois c'est Charles qui a pris en charge la gestion des feuilles de payes de Valérien. Néanmoins Charles ne souhaite pas s'investir à long terme dans ce travail. Plusieurs solutions sont envisagées :

- Charles a trouvé sur internet une société qui propose un travail en ligne : 13 euros pour le bulletin de paye avec renseignements fournis par le club ; 21 euros pour un bulletin totalement pris en charge et avec les déclarations faites.
- Boris insiste sur l'intérêt sur le plan humain de trouver parmi les adhérents ou les parents d'adhérents, une personne compétente pour ce travail.

Une discussion s'engage entre les membres présents. Il en ressort :

- Valérien mènera l'enquête auprès des parents pour trouver éventuellement une personne susceptible de prendre en charge ce travail.
- Si d'ici le prochain CA le club n'a pas trouvé de personne compétente, on s'orientera vers une solution internet.
- D'ici là Charles accepte de continuer à s'occuper de la gestion des feuilles de payes.

PROJETS D'AMENAGEMENTS DE L'APCAT

Didier nous informe des projets d'aménagement de l'association voisine : l'APCAT.

En effet l'APCAT a un projet de construction d'un local en mitoyenneté avec l'AOT délivrée à l'ASPAG, au niveau du parking. L'APCAT a proposé de réaliser un débord de toiture côté parking, donc sur la zone affectée à notre club. Didier indique que ce débord pourrait permettre de disposer d'une zone abritée pour le stockage de la pirogue 12 places.

Après discussion entre les membres cette proposition est rejetée. Les membres suggèrent que l'APCAT propose un croquis côté de son projet pour une meilleure lisibilité.

ORGANISATION DE LA COURSE DE PIROGUES DE MONTSINERY

Didier nous propose de réfléchir à l'organisation de la course de pirogues de Montsinery, programmée pour le 16 avril 2011. Après discussion entre les membres présents il est décidé de mettre en place les actions suivantes :

- Boris transmet à Didier le fichier-courrier à adresser à la DDE pour la demande d'autorisation d'organiser cet événement
- Didier s'occupe de faire les démarches auprès de la DDE
- Rémi fera sur aspagdiscuss un appel à candidatures pour former un comité d'organisation de cet événement.

QUESTIONS DIVERSES

Les jeunes de l'aspag : Boris engage une discussion sur la motivation des jeunes au sein du club. Valérian indique que les jeunes sont motivés. Pour le prochain stage à Saut Maripa 15 jeunes – dont 9 nouveaux venus – se sont montrés intéressés pour une éventuelle participation.

La remorque et son abri : Boris engage une discussion sur la remorque. Celle du club est actuellement hors service. Laurent de la Ligue CK serait intéressé pour la racheter au club. Néanmoins il apparaît pertinent d'envisager une solution de réparation avant de se séparer de ce matériel. Rémi se propose pour faire des recherches en ce sens.

Concernant l'abri remorque actuellement situé à gauche de l'entrée Boris propose à moyen terme son démantèlement. Boris suggère que soit étudié un projet de réalisation d'un abri remorque/pirogue sur une partie du parking actuel. Ce projet nécessitera l'enlèvement du bois mort actuellement stocké dans le fossé mitoyen au parking. Ce travail pourra être réalisé à l'occasion du prochain mayouri.

Réception des gilets moniteurs : Les gilets moniteur dont le club a récemment fait l'acquisition ne disposent pas des accessoires nécessaires. William prend en charge cette commande complémentaire.

Les adhésions demi-année : Boris soulève la question des adhésions demi-année. Après discussion entre les membres présents il est décidé à l'unanimité de la mise en place - avec effet immédiat - d'une adhésion demi-année permettant à tous une adhésion au tarif réduit sans justificatif, au tarif de 85 Euros.

Prise en charge des formations :

Boris soulève la question de la prise en charge financière des formations d'initiateur et de moniteur. Boris met en avant le besoin du club en encadrants. Or les formations sont payantes.

Didier fait remarquer que suite à un vote effectué en juin 2010 en AG, l'adhésion inclue en partie la formation.

Une discussion s'engage entre les membres présents, suite à laquelle il est décidé que le club prendra en charge en partie la formation du jeune ou de l'adulte (ayant un niveau de compétence compatible avec la formation) contre investissement dans le club après validation de la formation.

À 21h55, la séance est levée.